



# AMPHI DU Q2 :

## LA CFE-CGC S'INTERROGE...!

Un des points qui a été développé pendant l'exposé de notre Direction, est la nécessité de continuer à améliorer notre qualité et notre bon direct. Soit, mais nous savons tous que ces deux facteurs sont fortement dépendants de la « qualité » du flux... Or, il a été également expliqué que ce dernier point était également en amélioration... notamment le mois dernier en ce qui concerne le respect de nos délais !...

C'est là, que les Peintres sont « perturbés »... Si ces dernières semaines notre usine n'a pas été à l'origine de pertes de caisse vers le montage, la vie en Peinture n'en a pas pour autant été tranquille ! **En fait, la Peinture est à bout de souffle !**

Pour la CFE-CGC, la situation que les Peintres vivent depuis plusieurs semaines n'est pas normale, le flux souffre et par conséquent, les Peintres aussi !

- **Les Peintres rament** pour boucher les trous !
- **Les RU perdent du temps** à faire l'appel parfois plusieurs fois par jour.
- Ils sont **trop souvent en poste** pendant ces HS ! (à croire qu'il y en a qui pense qu'ils n'ont rien d'autre à faire... c'est affligeant)
- les organismes **fatiguent** !
- Les esprits **s'échauffent** !
- Et le pire, les Salariés ont le sentiment de « **Labourer la mer** » car dès le lendemain la situation se reproduit à l'identique !

Pour la CFE-CGC c'est comme si on tentait de faire 1160 véhicules en n'en engageant que 1160, voire moins !

**La CFE-CGC interpelle la Direction : Une machine avec un rendement de 1, voire supérieur à 1, cela n'existe pas et les Peintres ne peuvent pas faire de miracle !**

Il faut :

- Soit alimenter correctement la Peinture,
- Soit organiser des samedis, plus intéressants pour les salariés et surtout moins fatigants !

**Ce n'est pas en jouant « à l'économie » en amont, que Mulhouse va y gagner, par contre il y a une certitude, le climat social se dégrade ! La CFE-CGC demande à la Direction de prendre ses responsabilités en donnant les moyens aux Peintres de faire leur travail, normalement !**

**Petit rappel concernant la semaine 17 :**

*Si votre hiérarchie ne vous a donné aucune information quant à votre situation, la CFE-CGC vous conseille de ne pas interpréter la position de l'employeur. Votre contrat de travail vous impose, EN L'ABSENCE DE CONSIGNE FORMELLE, de venir à votre poste comme à l'habitude.*

*La prise de congés ne peut pas vous être imposée pour compenser des jours APLD ! Ce serait illégal...*

**SOLIDAIRES ET RESPONSABLES, ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !**